

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023

Convocation du 23 mai 2023

Membres : 14
Présents : 14
Absents :
Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mai, dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Madame BACA Nadine, Maire.
Présent(e)(s) : Nadine BACA, Joëlle BABIAK, Nathalie COSTIL -LESAGE, Vincent DAUCHY, Jérémy TANQUEREL, Victorien EGRET, Didier EGRET, Florence LEFRANCOIS, Dominique PIVET, Philippe GAUDIN, France MICHEL, Sébastien LEJUEZ, Erika DELIVERT, Noël BROCHET

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Victorien EGRET
Le quorum est atteint.

NETTOYAGE FACADES MAIRIE :

Madame la Maire a retiré ce point faute de devis.

ACHAT MATERIEL DIVERS- DELIBERATION 2023-18

Madame la Maire a donné lecture d'un devis pour l'achat :

- Un panneau affichage extérieur
- Une chaise de bureau
- Deux mâts et les pavillons

Pour un montant de 2 182.82 € TTC ;

Le Conseil Municipal, après délibérations, à l'unanimité :

- A ACCEPTE ce devis
- A AUTORISE Madame la Maire à commander et à signer ce devis
- A DIT que les crédits sont inscrits au budget.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR UN TERRAIN MULTISPORTS – DELIBERATION 2023-19

Madame la Maire a rappelé le projet d'un terrain multisports sur le terrain du gîte communal.
L'estimation est de 110 000 € HT.

Madame la Maire a demandé l'autorisation de demander des subventions aux organismes suivants

- Région
 - Au titre de la DETR DSIL
 - Au titre de l'APCR
 - A l'agence nationale du sport
 - DRJSCS : direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale
- Et tout autre organisme susceptible de verser une aide financière.

Le Conseil Municipal, après délibérations, à l'unanimité :

- A AUTORISE Madame la Maire à demander les aides financières aux différents organismes.

VOTE DU BUDGET 2023 – DELIBERATION 2023-20

Madame la Maire explique qu'une erreur a été faite lors de la présentation du budget et cette délibération annule et remplace la délibération du 28 mars 2023

Section d'investissement dépense et recettes : 648 488 €

Section de fonctionnement dépenses : 547 492.14 €

Section de fonction recettes : 875 351.76 €

AIDE VOYAGE COLLEGIENS – DELIBERATION 2023-21

Madame la Maire a donné lecture d'un courrier de 4 familles dont leur enfant est scolarisé au collège, en 3^{ème}.

Ces collégiens partent en voyage scolaire en Espagne.

Madame la Maire a proposé d'aider ces familles pour financer ce voyage.

Le Conseil Municipal, après délibérations, par 13 pour et 1 contre :

- A ACCEPTE de verser une aide de 30 € par famille.

INFOS DIVERSES :

Un primeur a demandé l'autorisation de stationner face à la boulangerie le samedi matin pour vendre des légumes et fruits. Le Conseil Municipal ne s'y oppose pas. Il faudra qu'il rende la place nette.

La balayeuse de Voiries services va passer la semaine prochaine dans les rues de Banville. C'est un contrat de passage de 4 fois par an.

Monsieur DAUCHY souligne qu'au cimetière, le traitement de l'entreprise est beaucoup moins efficace, il faut que celle-ci prévienne en amont afin que l'employé puisse nettoyer avant son passage. Madame La Maire informe que cela avait déjà été dit.

Séance levée à 19 h 15

